

## 10 Carnet de voyage

Cap sur le Nord

Sur les routes Medoumane-Lalara...

## A quand la réparation des panneaux ?

Josiane MBANG  
NGUEMA

Mendoumane/Gabon

C'ÉTAIT trop beau pour durer. Alors que nous étions encore en pleine rêverie devant la beauté des paysages que nous admirions le long de la route Medoumane-Lalara, nous avons été rattrapés par la réalité : l'incivisme d'une catégorie des usagers.

Les panneaux délimitant les limites géographiques et administratives entre la province du Moyen-Ogooué et celle du Woleu-



Photo : JOE MANIANGA

La destruction de ces panneaux délimitant la frontière géographique et administrative entre les provinces du...

Ntem ont simplement été détruits. Mais cette fois-ci, au vu des dégâts, il semble que ce ne soit pas l'œuvre des voyageurs

mais plutôt celle des routiers. Les soupçons pèsent davantage sur les chauffeurs de grumiers qui ont tendance à se comporter



Photo : JOE MANIANGA

... Moyen-Ogooué et du Woleu-Ntem ne date pas d'hier. A quand leur réparation ?

en maîtres absolus sur la route, sans tenir compte de la dangerosité de leur cargaison ni de la présence d'autres usagers.

Quoiqu'il en soit, le mal est fait, et identifier l'auteur reviendrait à chercher une aiguille dans une botte de foin. En l'état des

choses, deux questions s'imposent : À quand la réparation et à qui incombe la responsabilité de le faire ? Des interrogations fondées, car selon les informations que nous avons recueillies, la démolition de ces panneaux ne datent pas d'hier. Le ministère compétent est donc interpellé pour prendre ses responsabilités et faire les travaux nécessaires pour permettre à tous ceux qui empruntent cette route d'avoir des repères. Ce d'autant plus que notre pays, engagé dans la promotion du tourisme, doit faciliter la localisation géographique aux visiteurs.

## ...et Medoumane-Mitzic

## Escale à Lalara

JMN

Lalara/Gabon

SITUE à 352 kilomètres de Libreville et à 54 kilomètres de Mitzic, le carrefour Lalara, du nom de la rivière qui traverse cette petite localité, est la porte d'entrée de la province du Woleu-Ntem. Mais il donne également accès dans la province de l'Ogooué-Ivindo.

Il est bientôt 17 heures lorsque nous arrivons sur les lieux où nous y faisons escale. Les véhicules, notamment des camions sont garés de part et d'autre, soit pour les petites réparations, soit pour la détente des conducteurs. L'estomac crie famine, car nous n'avons rien avalé depuis l'arrêt à Bifoun. Nous

nous dirigeons naturellement vers les bistrotts servant à la fois de restaurants qui font la renommée de cet endroit.

Ici, le plat de viande de brousse coûte 2000 francs CFA et la fraîcheur du menu est un peu plus garantie qu'ailleurs. Au menu, pangolin, porc-épic et chat-huant. Nous optons tous pour le pangolin et la dégustation peut commencer. Nous saisissons cette occasion pour papoter avec la vendeuse et en savoir un peu plus sur l'origine de ce que nous consommons.

Celle-ci nous apprend qu'elle est liée par une sorte de contrat de fidélité avec des chasseurs, qui lui livrent le gibier tous les matins. « Il n'y a pas beaucoup d'activités à Lalara en dehors du commerce, et c'est très calme. Les routiers



Photo : JOE MANIANGA

Le rond point du carrefour Lalara menant vers Mitzic et vers la province de l'Ogooué-Ivindo.

qui parcourent de longs trajets préfèrent passer la nuit ici, parce que c'est tranquille et les gens sont respectueux », poursuit-elle. Durant ces minutes passées en sa compagnie, nous observons que les commerçants respectent la concurrence et les clients. Et pour en être certains,

nous allons, dans le bar d'à côté, voir ce qu'il y a d'intéressant. C'est avec un sourire que la gérante nous accueille et nous laisse prendre des photos des deux crocodiles vivants qui lui ont été livrés dans la matinée.

« Les deux m'ont coûté 28 000 francs, l'un à 13 000 et



Photo : JOE MANIANGA

La vendeuse brandissant fièrement un crocodile vivant qui a sûrement fini dans une marmite le 17-Août dernier.

l'autre à 15 000 francs. Je les réserve pour la fête du 17-Août », dit-elle. Non sans brandir fièrement les deux reptiles dont les pattes ont été attachées pour annihiler leurs velléités.

Nous nous estimons malchanceux, puisque le 17-Août nous trouvera à Libreville. Et à moins d'avoir le don d'ubiquité, nous ne goûterons pas à la savoureuse viande blanche de

## Devoir de Mémoire

## In memoriam Mimbeng

JMN

Mimbeng/Gabon

LORSQU'ON parle de la première guerre mondiale, cela renvoie aux livres d'histoire des classes de Première et Terminale au Secondaire. Pourtant, cette guerre ne s'est pas seulement déroulée en Occident. Les anciennes colonies d'Afrique de la France, dont le Gabon, ont payé un lourd tribut pendant ce conflit. L'un des vestiges, témoignant de cette guerre ayant touché tous les continents dans la province du Woleu-Ntem, est le mémorial de Mimbeng.

Situé à une quarantaine de kilomètres d'Oyem, sur la route menant à Mitzic, cet édifice sur lequel on peut



Photo : JOE MANIANGA

Le mémorial de Mimbeng, en hommage aux soldats tombés en ce lieu lors de la première guerre mondiale au Gabon.

lire l'inscription « Souvenir français, combat de Mimbeng, Sept 1914 », rend hommage à ceux qui sont tombés sur le front lors du combat de Mimbeng en septembre 1914. Un endroit chargé d'histoire.

Domage que ce monument, comme tous ceux qui retracent l'histoire de notre pays, fasse l'objet de si peu d'attention et d'entretien. Certaines personnes ont commencé à en faire un dépotoir en y déposant vête-

ments et déchets, tandis que la nature reprend petit à petit ses droits. Si vous passez par là, à défaut de vous arrêter, ayez une pensée pieuse pour les soldats qui ont perdu leurs vies en héros durant ce combat.

Arrêt sur image  
Attention danger !

Photo : JOE MANIANGA

JMN

Lalara/Gabon

CETTE image est anodine, un peu trop familière même diront certains. Sauf que nous avons jugé utile de vous la montrer pour prouver à quel point les chargements à l'excès des grumes peuvent être dangereux sur la route. Ce grumier qui roulait devant nous, sur le tronçon Lalara-Mitzic, avançait à l'allure d'un escargot en convalescence. Nous avons dû attendre plusieurs minutes avant de tenter un dépassement.

Des mesures de prudence et de sécurité dont beaucoup d'automobilistes ne font pas souvent montre et, bonjour les accidents! Nous signalons qu'il était plus de 17 heures. Et conformément à la loi, ce grumier aurait dû garer. Vu que personne ne contrôle personne, tout est permis.